VENTES A L'ENCAN

Ernest A. Carrère.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Succession d'un Cottage Simple 3715 rue Ulloa et les lots à construction adjoignant la propriété ci-dessus décrite.

JEUDI, LE 24 OCTOBRE 1912, A MIDI.

A la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne.

SUCCESSION DE JACOB BEISWINGER.

No 99 384—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division D.

PAR ERNEST A. CARRERE, Encanteur —Bureau No 806 rue Perdido—JEUDI, le 24 octobre 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un jugement lu et rendu le 10 septembre 1912, et signé le 16 septembre 1912 par l'Honorable Porter Parker, juge de la dite dans l'affaire sus-intitulée et qui m'a été adressé, je procéderai à la vente aux enchères publiques la propriété suivante décrite à savoir—

1° Un lot de terrain situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Commune, Ulloa, Telemachus, Cortez et D'Hémécourt. Ledit lot commence à cinquante huit pieds du coin de la rue Telemachus et mesure vingt-sept pieds de face sur les rues Commune-Ulloa sur une profondeur de cent huit pieds entre lignes égales et parallèles.

2° Un lot de terrain dans le même district et carré que la propriété ci-dessus décrite, commençant à quatre vingt cinq pieds de la rue Telemachus et mesure vingt-sept pieds de face sur la rue Commune-Ulloa, sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent huit pieds.

Conditions—La moitié ou plus comptant, ou le tout comptant, le solde en billets de l'acheteur, payables en un et deux ans, respectivement avec sept pour cent par an d'intérêt depuis la signature de l'acte de vente, jusqu'au paiement, garantis par lien de vendeur et hypothèque spéciale, avec toutes les clauses usuelles de sécurité. Les taxes de 1912 devant être payées par l'acquéreur; 10 pour cent dépôt au moment de l'adjudication en compte de vente, acte de vente devant H. L. Loomis Jr, notaire, aux frais de l'acquéreur.

ERNEST A. CARRERE, Encanteur.

Zengel, Thomas, Suthon & Loomis, avocats.
22 sept—22 29—oct 6 13 20 24

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE

ANNONCE JUDICIAIRE.

Thomas F. Hill versus Mme Lucille Thompson, Vve de Louis LeBlanc et F. LeBlanc.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans.—No 53,429.—En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Juge de la Division B, Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai de vendre à l'enchère publique, en face de mon entrepôt, Nos 727 à 731 rue St-Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, le JEUDI, 10 octobre 1912, à 11 heures a. m. la propriété ci-après décrite, à savoir: Un piano Wereis No 25,948, 1 tabouret, 1 dessus de piano, 3 berceuses en bois, 2 tables de milieu, 1 armoire à glace, 1 petite table ovale, 1 glacière, 1 garde-manger, 1 table de cuisine, 2 statues en plâtre, 1 toilette à glace, 1 lavabo à glace. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, selon inventaire en mon bureau. — Conditions—Comptant.—M. V. LARESCHE, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.—Geo. Untereiner, avocat pour le demandeur.
29 sept—29—oct 5 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Alexander J. Parlongue vs Harry Exterstein.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans, No 54,538—En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Hon. juge de la Div. B, agissant pour le juge de la Div. C, de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai de vendre à l'enchère publique, à mon entrepôt Nos 727 à 731 rue St-Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, le JEUDI, 10 octobre 1912, à 10 heures a. m., la propriété ci-après décrite, à savoir: 1 Piano Werlein No 29,233 et un tabouret, 1 ameublement de salon, cinq pièces, en peluche verte. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant. M. V. LARESCHE, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.—Benjamin Ory, avocat pour le demandeur.
29 sept—29—oct 5 10

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Rudolph Henry Wenger.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 101,821—Division A— Attendu que James A. Kestl, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Rudolph Henry Wenger, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.—Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—Arthur B Leopold, avocat pour le pétitionnaire.
25 sept—25 29—oct 4

Succession de Michael Guinon.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 101,810—Division A—Attendu que James P. Cordill, administrateur public, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Michael Guion, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNEL, Greffier.—C. C Friedrichs, avocat.
25 sept—25 29—oct 4

Succession de John Weisinger.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 92,438—Division B — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par James P. Cordill, administrateur et curateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier — C. C. Friedrichs, avocat.
21 sept—21 25 30

Succession de Charles Kauffman.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 101,799 — Division A—Attendu qu'Emile Welty, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Charles Kauffman, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — Zengel, Thomas, Suthon & Loomis, avocats.
27 sept—27—oct 1 6

Succession de Joseph Maniscalco.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 101,754 — Division B—Attendu que Mme Joseph Maniscalco a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'administration dans la succession de feu Joseph Maniscalco, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — Ph. J. Paterno, avocat.
20 sept—20 24 29

50 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.
Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York
Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

Ramsey & Danziger

ANNONCE JUDICIAIRE

Au plus haut enchérisseur

UN SIMPLE COTTAGE, 3130 AVENUE Washington sur deux grands lots. Succession de Jacob Stil. No. 101,063 Cour Civile de District. Division E. Par Ramsey et Danziger, bureau 341 rue Carondelet, C. A. Ramsey, encanteur, le jeudi 31 octobre 1912 à la bourse des propriétés Foncières, 311 rue Baronne sera vendu aux enchères publiques en vertu et conformément à un ordre daté et signé le 25 septembre 1912 par l'Honorable Porter Parker, juge de la Division D, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la dite cour Division A, maintenant absent en congé, dans le cas ci dessus intitulé et numéroté et à moi adressé, la propriété décrite ci-dessous, à savoir:

Deux certains lots de terrain avec les bâtisses et les améliorations situés dans le 4me dist., carré 422, bornés par les avenues Washington et Upperline et les rues Roman et Derbigny, désignés par les Nos 7 et 8, plan par Edgar Pilié, voyer, du 8 juillet 1901, mesurant chacun 30 pieds de face sur l'avenue Washington par 150 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot 8 commence 33 pieds 3 pouces et 7 lignes du coin de Roman et Ave Washington.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devra payer les taxes de 1912 et l'acte de vente devant Joseph L Lutenschlaeger, notaire, 10 0/0 devra être déposé au moment de l'adjudication
29 sept—29—oct 6 13 20 27 31

ANNONCE JUDICIAIRE.

1724 rue Soniat, près de l'avenue St Charles une résidence simple à deux étages, belle, neuve et retirée, contenant salle à manger, office, cuisine, 4 chambres à coucher, cabinets pour linge et vêtements, jolies salle à bains, toutes les améliorations modernes, gallerie devant et derrière, hangars, Etc.

Succession de Chas J. Silverstein.

No 100,499—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. — Division E.

PAR RAMSEY & DANZIGER—C. A. RAMSEY, Encanteur —Bureau 341 rue Carondelet, JEUDI, le 3 octobre 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en cette ville, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre daté et signé du 30 août 1912, par l'Hon. Geo. H. Théard juge de la susdite Cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, et qui m'a été adressé, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Sixième District de cette ville, dans le carré borné par les rues Soniat, Dryades, Dufossat et Sud Rempart, ladite portion de terre est composée de tout le lot A et une moitié du lot B désignée sur un plan dressé par H. C. Brown, député-voyer de ville, daté le 17 mai 1906, et attaché à un acte de vente d'Henry Frigel au Third District Building and Loan Association, enregistré dans le livre des transferts 208, folio 770, selon lequel plan lesdits lots se touchent et mesurent comme suit: Lot A commence 61 pieds 4 pouces et 4 lignes de la rue S Rempart et mesure 30 pieds de face sur la rue Soniat par une profondeur entre lignes égales et parallèles de 90 pieds et la moitié du lot B, touche au lot A et mesure 15 pieds de face sur la rue Soniat par une profondeur de 125 pieds entre lignes égales et parallèles, le tout pour être vendu en bloc.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer et payer les taxes de 1912 et pour l'acte de vente, devant Lyle Saxon, notaire. Dix pour cent de dépôt seront requis au moment de l'adjudication.

Sol. Weiss, avocat
1er sept—1 8 15 22 29—oct 3

Peter Gallagher.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE THOMAS EAGAN ET EPOUSE.

No 101,403—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

LE DOUBLE COTTAGE Nos 2618-20 rue Magnolia, entre les rues Troisième et Quatrième et le lot adjoignant.

Succession de Thomas Eagan et épouse—No 101,406—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division A — En vertu d'un ordre signé le 20 septembre 1912, adressé à PETER GALLAGHER, encanteur, par l'Hon. Porter Parker, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division D, juge agissant de la Division A actuellement en congé. Le MARDI 29 octobre 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, je vendrai la propriété suivante décrite, à savoir:

Deux certains lots de terrain ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et droits voies, dépendances, privilèges qui en dépendent ou qui y appartiennent, situés dans le Quatrième district de cette ville de la Nouvelle Orléans, dans le carré No 366, borné par les rues Magnolia, Locust, Troisième et Quatrième désignés par les Nos 14 et 15 sur un certain plan lithographique dans le livre des plans de propriétés de Succession de Jno. Davidson et autre propriété annexé à un acte de vente en l'étude de W. J Castelle, ancien notaire en cette ville. Les dits lots s'adjoignent l'un l'autre et mesurent chacun trente et un pieds neuf pouces de face à la rue Magnolia, la même largeur en arrière sur cent vingt pieds en profondeur entre lignes parallèles.

Etant la même propriété qui fut acquise par Thomas Eagan, suivant acte devant J. Zack Spearing, notaire daté du 12 juillet 1892. Livre des transferts 144, fo. 224, et ladite vente fut ratifiée suivant acte devant Bernard Titche, notaire daté du 3 avril 1893, Livre des transferts 150, fo. 235.

Conditions.—

Un tiers ou plus au comptant, le solde, s'il y en a, en un crédit d'un an, ou d'un et deux ans à l'option de l'acquéreur, la partie à crédit de la dite vente devant être représentée par des billets de l'acquéreur, à son propre ordre et par lui endossés, portant huit pour cent d'intérêt par an depuis la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantie par hypothèque spéciale et liens de vendeur et privilèges sur la propriété vendue avec le pacte de non alienando et toutes les clauses de sécurité usuelles. 5 0/0 d'honoraires d'avocat en cas de procès, ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance devant être transférée au porteur des billets. L'acquéreur devant payer en plus et en sus du montant de son enchère, toutes les taxes dues et exigibles sur ladite propriété pour l'année 1912

Acte de vente devant E M Stafford, notaire, aux frais de l'acquéreur.

H. W. Robinson, avocat pour le demandeur.
26 sept—26 29—oct 6 13 20 27 29

VENTES A L'ENCAN

Kernaghan & Cordill

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage Simple en Bois

No 3425 Rue Calhoun.

SUCCESSION DE LEWIS McGINTY.

No 101,427—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN ET CORDILL — W. A. Kernaghan, Encanteur, Bureau No 339 rue Carondelet — JEUDI le 31 octobre 1912, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 23 septembre 1912 de l'Hon. Porter Parker, juge de la susdite Cour Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété suivante décrite à savoir—

Le cottage simple en bois à un étage, retiré du trottoir, contenant quatre chambres, citerne, etc., No 3425 rue Calhoun, sur un certain lot de terrain situé dans le Sixième District de cette ville, dans le carré borné par les rues Calhoun, McKenna, Hewes et la ligne de Bloomingdale; ledit lot est désigné par le No 7 sur un plan par B M. Drossner, voyer, daté du 31 mars 1896, annexé à un acte devant N. B. Trist, ancien notaire, en date du 9 avril 1906, et suivant ledit plan ledit lot mesure vingt-six pieds trois pouces trois lignes de face à la rue Calhoun, la même largeur en arrière sur quatre-vingt-dix-sept pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Dans un voisinage qui s'améliore.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1912 en plus et en sus du prix de l'adjudication. Dix pour cent comptant seront requis au moment de la vente. Acte de vente devant A. Brian, notaire, aux frais de l'acquéreur.
29 sept—29—oct 6 13 20 27 31

ANNONCE JUDICIAIRE.

PAR KERNAGHAN & CORDILL—W. A. KERNAGHAN, encanteur —Bureau No 339 rue Carondelet—JEUDI, 10 octobre 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu aux enchères publiques, en vertu d'un ordre daté du 19 septembre 1912 par l'Hon. Porter Parker, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D agissant pour l'Hon. T C W. Ellis, juge de la Division A, actuellement absent en congé, dans la Succession de Charles Kave, No 101 381, la propriété suivante décrite, à savoir—

Le demi intérêt indivis dans un certain lot de terrain du Septième District de cette ville dans le carré No 35 borné par les rues Mississippi, Hillary, Adams et l'avenue Leake (autrefois Anne), désigné par le No 6 et mesurant trente pieds, six pouces et huit lignes de face à la rue Mississippi, sur cent cinq pieds, sept pouces de profondeur ainsi que les améliorations qui s'y trouvent.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1912 en plus et en sus du montant de l'adjudication. Dix pour cent comptant requis au moment de la vente. Acte de vente devant Fred. Diebel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

C. C. Friedrichs, avocat.
22 sept—22 — oct 6 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

PAR KERNAGHAN & CORDILL—W. A. Kernaghan, encanteur, Bureau No 339 rue Carondelet—JEUDI, 10 octobre 1912, à 11 heures A. M., il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, daté du 19 septembre 1912 dans la Succession de Teresa Donnelly, No 101,424, sur les lieux No 8723 rue Poplar:

Un lot de meubles de maison, suivant inventaire.

Conditions—Comptant.

C. C Friedrichs Harold A. Moise, avocats.
29 sept—29 oct 3 10

ANNONCE JUDICIAIRE

JOLI COTTAGE SIMPLE,

No 8723 RUE POPLAR,

DANS UN JOLI VOISINAGE

SUCCESSION DE MME TERESA DONNELLY.

No101,424—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN & CORDILL. W. A. Kernaghan, Encanteur — Bureau No 339 rue Carondelet — JEUDI, le 24 octobre 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 19 septembre 1912, par l'Hon. Porter Parker, juge de la susdite Cour, Division D, agissant pour l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Division C, actuellement en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le joli cottage simple No 8723 rue Poplar, retiré de la rue, contenant six chambres, bains et eaux de la ville, hangar, entrée de côté et etc., sur un certain lot de terrain, situé dans le Septième District de cette ville dans le carré désigné par le No 70 A., vieux plan de Carrollton, actuellement No 175, actuellement plan de ville, borné par les rues Aigle (autrefois Mary), Poplar (autrefois Cinquième), Monroe et Jeannette, désigné par le numéro 6, et mesurant trente pieds de face à la rue Poplar (autrefois Cinquième), sur cent vingt pieds de profondeur suivant un plan annexé à un acte de vente fait par John Hoey à Arthur Wire passé devant L. Herman, ancien notaire, acquis par Mme James Donnelly de Mlle Anna E. Davis, suivant acte de vente passé devant Jefferson C. Wenck, notaire, le 22 octobre 1906, enregistré dans le livre des Transferts No 213, folio 259.

Le voisinage est très bien amélioré et bien desservi par les cars électriques.

Conditions comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1912.

En sus et en plus du prix de l'adjudication. Dix pour cent au comptant requis au moment de la vente. Acte de vente devant Fred Deibel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

C. C. Friedrichs, Harold A. Moise, avocats.
22 sept—22 29—oct 6 13 20 24

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une propriété de valeur améliorée du Sixième District.

Consistant en un cottage double portant les Nos municipaux 1117 et 1119 rue Marengo et d'un cottage simple Portant le No Municipal 1123 rue Marengo, Entre les rues Coliseé et Chestnut.

The Realty and Investment Company Limited
vs
Mme Anastasia Purcell, veuve par premier mariage de R. James Downey et épouse par second mariage de Woodson S. Wren.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. — No 101,660 — En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 31 octobre 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot et une parcelle de terrain ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent ainsi que toutes les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans le carré borné par les rues Marengo, Coliseé, Chestnut et Constantinople. Ledit lot est désigné par le numéro cinq et mesure trente-et-un pieds dix pouces de face à la rue Marengo sur une profondeur uniforme de cent vingt pieds, entre lignes parallèles suivant un croquis de plan de C. G. De l'Isle, voyer, daté d'avril 1869, annexé à un acte de dépôt passé devant J. D. Augustin ancien notaire en cette ville, le 22 mars 1869, et ladite parcelle de terrain s'étend à une distance de soixante-deux pieds du coin des rues Marengo et Coliseé et mesure trente-trois pieds huit pouces de face à la rue Marengo sur cent vingt pieds en profondeur, et est composé en entier de tout le lot No six et une partie du lot No sept dans ledit carré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Foster, Milling, Brian & Sanders, avocats pour la demanderesse
27 sept—27 28—oct 4 11 18 25 31

VENTES A L'ENCAN

Robert G. Guerard.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le Grand et Attrayant Cottage 1234 avenue Henry Clay.

Aux enchères MARDI, le 8 octobre à midi. Succession d'Isabel Pullum, épouse d'Arthur C. Norcross.

No 101,390—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

EN VERTU de et conformément à un ordre de l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District Division C, agissant pour l'Hon. Fred. D. King, juge de la Division B, maintenant absent en congé, signé le 6 septembre 1912, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je vendrai aux enchères publiques, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, le MARDI 8 octobre 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Deux certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans le carré borné par l'avenue Henry Clay et les rues Perrier, Prytanée et Calhoun, lesdits lots étant désignés par les Nos 1 et 2 sur un plan dressé par E. W. W. Reynolds, ingénieur civil, daté le 2 avril 1893, et attaché à un acte passé devant Fred Zengel, le 18 mai 1893, et d'après lequel les dits lots mesurent comme suit, à savoir: Lot No 1 forme le coin de l'avenue Henry Clay et la rue Prytanée et mesure 28 pieds 11 pouces et 4 lignes de face à l'avenue Henry Clay sur une profondeur et face à la rue Prytanée de 132 pieds 8 pouces et 2 lignes et quart et une profondeur sur l'autre ligne de côté le séparant du lot No 2 de 133 pieds 1 1/2 ligne et une largeur sur l'arrière de 28 pieds 11 pouces et 3 1/2 lignes. Lot No 2 touche au lot No 1 et mesure 28 pieds 11 pouces et 4 lignes de face sur l'avenue Henry Clay par une profondeur sur la ligne de côté le séparant du lot No 1 de 133 pieds et 1 1/2 ligne et une profondeur sur l'autre ligne de côté le séparant du lot No 3 sur ledit plan de 133 pieds 4 pouces et 3/4 d'une ligne et une largeur sur l'arrière de 28 pieds 11 pouces et 3 1/2 lignes.

2° Un certain lot de terre avec toutes les batisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et carré que la propriété ci-dessus décrite et la touchant, lequel lot est désigné par le No. 3, et lequel dit lot No. 3 mesure 28 pieds 11 pouces et 4 lignes de face à l'avenue Henry Clay, 28 pieds 11 pouces et 3 1/2 lignes de largeur sur l'arrière, par une profondeur sur la ligne de côté vers la rue Prytanée de 133 pieds, 4 pouces et 3/4 de lignes, et une profondeur de sur la ligne de côté vers la rue Perrier de 133 pieds 8 pouces.

3° Une certaine bande ou parcelle de terrain située dans le même carré que les propriétés premièrement et secondement décrites ci-dessus, adjoignant la propriété ci-dessus décrite, lot No 3, étant une parcelle du lot No 4, adjoignant le lot No 3 et mesurant 10 pieds de face sur l'avenue Henry Clay par 133 pieds, 8 pouces de profondeur sur la ligne la séparant du lot No 3 et 133 pieds, 9 pouces sur l'autre ligne de côté la séparant de l'autre partie du lot No 4.

La propriété décrite ci-dessus avec les améliorations qui s'y trouvent forme un terrain.

Conditions — A savoir: Un tiers ou plus comptant, et le solde s'il y en a, en un crédit d'un an, ou de un et deux ans, à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit de ladite vente devant être représentée par billets de l'acquéreur à son propre ordre, et par lui endossés avec sept pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale avec lien et privilège de vendeur sur la propriété vendue avec le pacte de "non alienando" et confession de jugement, procès texécutoire et toutes les autres clauses usuelles de sécurité contenues dans les actes de vente ou crédit de cette ville, cinq pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès, et l'assurance devant être transférée au porteur des billets.

Les taxes pour l'année 1912 devront être payées au pro rata. L'acte de vente devra être passé devant Mayer S. Dreyfus, notaire, aux frais de l'acquéreur et un dépôt de 10 0/0 fait au moment de l'adjudication.

ROBERT G. GUERARD, Encanteur.

W. N. Westerfield, avocat.
8 sept—8 15 22 29—oct 6 8

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

UNE CHANCE POUR FAIRE UNE BONNE AFFAIRE.

Vente par le shérif d'une Limousine de valeur "Apperson"

60 CHEVAUX, COUT ORIGINAL $7000

En bonne condition et facilement transformée en camion automobile.

Edward Thompson Co. vs W. J. Durand.

DIX-NEUVIEME COUR JUDICIAIRE de District, Paroisse Ibéria.—No 4,358 —En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Dix-Neuvième Cour Judiciaire de District, paroisse Ibéria, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, LUNDI, le 30 septembre 1912, à 10:30 a. m., la propriété ci-après décrite, à savoir:

Dans le local de la Cooke Auto and Taxicab Co, coin de la rue Commune et Place Université.

Une Limousine "Apperson" 60 chevaux

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Ceci étant la seconde et dernière vente aux enchères ladite propriété sera définitivement adjugée au dernier et plus haut enchérisseur pour le montant qu'elle rapportera en un crédit de 12 mois, l'acquéreur devant fournir caution avec bonne sécurité solvable, portant intérêt au taux de 5 0/0 par an de la date de la vente jusqu'au paiement. L'acquéreur devant cependant déduire et payer au comptant du montant du prix de son enchère les coûts et frais de la vente, soit environ $60.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

F. Rivers Richardson avocat pour la demanderesse.
20 sept—20 24 29 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Terrain de Valeur du Troisième District.

Sur la rue Deers,

(Dans l'ilet: rues Magistrat ou Dorgenois, Eads ou Hunter et Verta.)

Greater New Orleans Homestead Association vs William Manson et Mary Jones Manson, son épouse.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 101,404 — En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 10 octobre 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terrain avec tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui s'y attachent ou y appartiennent en aucune façon, dans le Troisième District de cette ville, carré No 1318, borné par les rues Magistrat ou Dorgenois, Eads ou Hunter, Verta et Deers, désigné par le No 6 sur un plan de voirie dressé par Edgar Pilié, voyer, le 5 décembre 1908, attaché à un acte de vente devant J. E. Rosser Jr, notaire, le 9 décembre 1908, lequel dit lot de terrain commence à une distance de 145 pieds 5 pouces et 3 lignes du coin des rues Rocheblave et Deers et mesure 29 pieds de face sur la rue Deers par une profondeur de 100 pieds entre lignes égales et parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant. l'acquéreur au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de dix pour cent sur le prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans

Mooney & Janvier, avocats pour la demanderesse.
6 sept—6 7 8 11 13 20 27—oct 4 9 10

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Thomas Enright.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 101,788—Division D—Attendu que William Enright a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire datif dans la succession de feu Thomas Enright, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier. — Legier & Gleason, avocats.
23 sept—23 26—oct 1

SI VOUS ALLEZ A CHICAGO

DESCENDEZ AU

HYDE PARK HOTEL

A l'abri de l'incendie et dominant le lac Michigan dont il n'est distant que de 300 pieds.

PRIX MODÉRÉS.

Blowing Rock

GREEN PARK HOTEL.

Au sommet de la Montagne Blue Ridge

4,340 PIEDS AU-DESSUS DU NIVEAU DE LA MER.

La température la plus élevée en tout est de 74 degrés

ECRIRE POUR TOUT RENSEIGNEMENT A

GREEN PARK HOTEL.

GREEN PARK, N. J.

The 'Allenburys' Foods

Une Bonne Partance dans la Vie.

Les mères doivent savoir comme une bonne santé est essentielle à leur enfant pour l'avenir. Un enfant mal nourri s'en ressent plus tard; il n'arrive pas au plein développement de sa taille et manque de vigueur. Si vous ne pouvez pas nourrir votre enfant, donnez-lui une nourriture qui remplace le mieux le lait humain. Aucun farineux, aliment renfermant de l'amidon ou lait de vache non coupé n'est donné à un enfant au-dessous de 6 ou 7 mois.

Les "Allenburys" Foods sont préparés de façon à rendre le lait de vache semblable au lait humain, et sont digérés facilement.

Les 'Allenburys' Foods

NOURRITURE No 1. De la naissance à 3 mois
NOURRITURE No 2. De 3 à 6 mois
NOURRITURE No 3. De 6 mois à plus.

Pamphlet traitant de la Nourriture des Enfants, donné gratuitement.

ALLEN & HANBURYS Ltd., 37, Lombard Street, LONDON.